

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 25295CS3QMAD avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/11/2025

Objet : Convention de mise à disposition du 19 bd d'Halluin au profit du centre social des 3 quartiers

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 25/11/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCAJI_2025_295-convention de mise _ disposition 19 bd d_halluin au profit du CS3Q.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

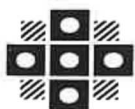
Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20251125-25295CS3QMAD-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/11/2025



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2025_0295

IMMEUBLE COMMUNAL
19 boulevard d'Halluin

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le Centre Social des Trois Quartiers (CS3Q) est un équipement de proximité à vocation sociale, fondé à la fois sur un socle d'activités de loisirs, d'éducation et d'animation pluridisciplinaire, mais aussi vecteur d'innovations, de cohésion et de liens sociaux. Il est positionné comme partenaire central des politiques publiques du territoire, composé des quartiers Clinquet, Orions et Pont Rompu.

Considérant que l'état du bâtiment, sis au 19 boulevard d'Halluin, ne répondant plus aux normes d'accessibilité et de sécurité, avec des locaux vétustes, exigus et non adaptés aux évolutions des demandes et des publics, la ville de Tourcoing a procédé à la construction d'un nouveau bâtiment.

Considérant que suite à la réhabilitation du centre social, la Ville, propriétaire de l'immeuble, a souhaité le mettre à disposition de l'association le Centre Social des Trois Quartiers (CS3Q)

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention de mise à disposition à titre précaire et révocable de l'immeuble communal, sis 19 boulevard d'Halluin, 59200 TOURCOING au profit de l'association « Centre social des 3 quartiers » dont le siège est situé 19 boulevard d'Halluin à Tourcoing (59200), dont le numéro Siret est le 783 853 260 0017, représentée par Monsieur Rachid BOUCHIHA en sa qualité de Président,

La mise à disposition est consentie à compter de la signature de la convention, pour une durée d'un an renouvelable chaque année par tacite reconduction dans la limite de 6 ans.

ARTICLE 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. »

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, au Trésorier pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le

25 NOV. 2025

Pour la Ville de TOURCOING
Doriane BECUE
Maire

Accusé Réception en Préfecture le : 25/11/2025

Publié sur le site de la Ville le : 25/11/2025

